

# Table des matières

|   |   |
|---|---|
| <b>Tout savoir sur les frais sur Cagette.net</b> .....                            | 3 |
| <b><i>I - Les deux formules proposées aux Producteurs</i></b> .....               | 3 |
| <b><i>II - L'option paiement en ligne multi-producteur</i></b> .....              | 3 |
| <b><i>III - Modalités de prélèvement des frais</i></b> .....                      | 3 |
| <b><i>IV - Cas particulier des produits à prix variable selon pesée</i></b> ..... | 4 |
| <b><i>V - Facturation</i></b> .....   | 4 |



# Tout savoir sur les frais sur Cagette.net

Pour financer son fonctionnement, la plateforme Cagette.net prélève un pourcentage des ventes réalisées par les producteurs du réseau.

Sur cette page, nous vous expliquons les deux formules possibles ainsi que la façon dont on prélève les frais selon les moyens de paiement.

Pour connaître votre formule actuelle, allez dans votre espace Producteur, onglet "Paramètres", puis cliquez sur "Ma formule".

## I - Les deux formules proposées aux Producteurs

- La formule **FLEXIBLE** : 6% HT sur les ventes TTC (formule active de base sur votre espace Producteur)
- La formule **ENGAGÉE** ([voir les conditions](#)) : 2% HT sur les ventes TTC

**IMPORTANT** : les frais sont plafonnés pour rester toujours accessibles.

Nos frais sont strictement plafonnés. Quelle que soit la formule choisie, vous ne paierez plus de frais au-delà de 23 400€ de ventes annuelles. Ce plafond assure que nos services restent toujours abordables, même pour les utilisateurs à fort volume de ventes.

Exemple concret :

- Pour la formule Engagée, les frais sont limités à un maximum de 468€ HT par an.
- Cela équivaut en moyenne à seulement 39€ HT par mois maximum, quel que soit votre chiffre d'affaires au-delà du seuil.

Ce système de plafonnement vous permet de développer votre activité sereinement, sans craindre une augmentation disproportionnée des frais.

## II - L'option paiement en ligne multi-producteur

Le paiement en ligne multi-producteur est une option supplémentaire aux frais de plateforme. Sur les marchés Cagette qui ont activé cette option, le coût est de + 3%HT sur les ventes TTC.

Ces frais sont facturés à prix coûtant. Nous proposons ce service uniquement pour vous permettre de sécuriser les paiements et faciliter les collaborations entre producteurs.

## III - Modalités de prélèvement des frais

Le prélèvement des frais varie selon si vos ventes sont réalisées sur un marché Cagette avec paiement en ligne ou avec paiement sur place au retrait du panier. Il est possible d'avoir d'un côté des marchés avec paiement en ligne et de l'autre des marchés avec un paiement sur place, au retrait

des produits.

Modalités de prélèvement :

- **Si paiement en ligne** : les frais de plateforme et les frais de paiement en ligne sont prélevés automatiquement au paiement des clients. Ce que vous recevez sur votre compte bancaire par virement correspond donc à vos recettes déduites de l'ensemble des frais.
- **Si paiement sur place** : les frais de plateforme sont prélevés automatiquement une fois par mois et sont calculés sur les ventes du mois écoulé. Vous aurez au préalable autorisé les prélèvements sécurisés via votre CB ou par prélèvement SEPA (au choix).

A noter : C'est l'étape de validation de distribution qui permet de valider le montant sur lequel seront calculés les frais. Vous avez donc la possibilité d'ajuster si un client annule sa commande ou si un produit est manquant.

## IV - Cas particulier des produits à prix variable selon pesée

Cette fonction est souvent utilisée par les éleveurs pour pouvoir ajuster le prix des produits dont le poids varie de façon importante d'un colis à l'autre.

Pour le calcul des frais prélevés, deux options possibles :

- **Option 1** (l'idéal) : vous ajustez les poids des différents colis. Ainsi les frais prélevés correspondront exactement à ce que vous avez vendu.

Bonne nouvelle : une interface va être développée d'ici le 1er octobre pour vous permettre de faire toutes vos saisies sur une même page !

- **Option 2** : Si vous ne voulez pas prendre le temps d'ajuster le poids réel des colis, le calcul des frais se fera sur le tarif de base annoncé aux clients. On peut raisonnablement imaginer que sur l'ensemble des colis, cela revient globalement au même.

## V - Facturation

Quelque soit la situation vous aurez accès à toutes les factures nécessaires depuis votre espace Producteur dans l'onglet "Paramètres" puis sur "Comptabilité".

From:  
<https://wiki.cagette.net/> - **Documentation Cagette.net**

Permanent link:  
<https://wiki.cagette.net/cpro:frais?rev=1724771039>

Last update: **2024/08/27 15:03**

